

**Exécution de la loi fédérale sur la procédure administrative
et de l'ordonnance du 3 février 1993 concernant l'organisation et
la procédure des commissions fédérales de recours et d'arbitrage**

Le Conseil fédéral a nommé la personne suivante membre de la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité pour les personnes résidant à l'étranger et de la Commission fédérale de recours en matière de liste de spécialités de l'assurance-maladie pour le reste de la période administrative du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2007, sous réserve d'une institution anticipée du Tribunal administratif fédéral:

Löhrer Marie, avocate, Saint-Gall.

29 juin 2004

Chancellerie fédérale